

Pour sauver le dispositif Zéro Chômeur

JOUQUES

Le Comité local pour l'emploi, pilote du droit à l'emploi sur l'arrondissement s'est réuni. L'occasion pour le maire de Jouques de faire le point sur le dispositif Territoire Zéro Chômeur.

Coincidence. Ce 6 novembre marque la journée « Grève du chômage », terme désigné il y a près de dix lorsqu'est née l'expérimentation du Territoire Zéro Chômeur. En 2016, la commune de Jouques héberge ce dispositif et accueille au sein de son entreprise à but d'emploi (Elan) une cinquantaine de profils dits « éloignés de l'emploi » au sein de son entreprise à but d'emploi. Ce jour, en sous-préfecture, le maire Éric Garcin (SE), aussi président du Comité local emploi (CLE) de Jouques et d'autres acteurs participaient à une réunion du Comité local pour l'emploi (CLPE) de l'arrondissement d'Aix.



Éric Garcin, maire (SE) de la commune de Jouques, plaide pour pérenniser le dispositif Territoire Zéro Chômeur. PHOTO E.B.-G.

L'occasion, pour l' élu « d'évoquer les enjeux de l'emploi sur le territoire et d'alerter sur les perspectives à venir ». « Le CLPE est un dispositif initié depuis le début de l'année, c'est la deuxième fois que l'on se réunit avec les acteurs de l'emploi et qu'on réunit tous les organismes avec lesquels

nous travaillons, détaille Éric Garcin. On s'est mis autour de la table pour établir des lignes de travail et établir des actions qui permettent de coordonner tout ce qui existe pour les recruteurs, mettre en place un travail, aider les territoires à développer ces actions et continuer de trouver

des solutions pour les personnes éloignées de l'emploi. » Des indicateurs, définis en réunion, permettront d'évaluer les résultats d'ici six mois. Le contexte, dans lequel se déroule cette rencontre, pèse sur l'avenir du dispositif. Tous les cinq ans, une loi est votée pour poursuivre ou non, l'ex-

périmentation. La seconde, votée en 2021, touche à sa fin. Un projet de loi porté par le député Stéphane Viry est actuellement débattu à l'Assemblée pour pérenniser le projet, mais il « est en péril si une troisième loi n'est pas votée », précise Éric Garcin. Notre cheval de bataille aujourd'hui ? Faire en sorte que la loi à l'étude obtienne un maximum de oui pour que ce qui est aujourd'hui une expérimentation, rentre dans le droit à l'horizon 2026. Il y a des financements qui arrivent de l'État. Mais dans cette période difficile pour les entreprises de l'insertion et d'insertion par l'activité économique, il y a des coupes drastiques qui ont été faites dans les budgets et qui sont annoncées. Il faut convaincre nos députés, nos sénateurs du bien-fondé de la démarche. Aujourd'hui, on permet à des gens de retrouver un CDI, louer un appartement, avoir un crédit pour la voiture... » En mars, Éric Coquerel, président de la Commission des finances, s'était déplacé à l'Elan, suivi de trois sénateurs en juin, venus constater les impacts concrets de l'expérimentation.

Eva Bonnet-Gonnet

NE PAS EN PARLER C'EST S'ISOLER

NON AU HARCÈLEMENT

Signaler une situation de cyberharcèlement **3018** Service & appel gratuits*

"SOS suicide" pour les situations les plus inquiétantes **3114** Service & appel gratuits*

*OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 20H ET LE SAMEDI DE 9H À 18H // PLUS D'INFOS SUR DEPARTEMENT13.FR